



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 novembre 2021

25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine se rendra à :

- **9h30 au point Info femme à Mériadeck** (2ème étage du centre commercial)
Cet espace a ouvert ses portes en septembre 2020 grâce au soutien financier de l'État dans le but d'accueillir, écouter, repérer, informer et orienter les femmes victimes de violences vers les partenaires adaptés. A ce jour, 235 femmes y ont été reçues.
- **14h00 à l'inauguration du centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales** (Centre hospitalier Charles Perrens, bâtiment 20, 146 rue Léo Saignat à Bordeaux), co-porté par le Centre Hospitalier Charles Perrens et le groupe SOS Solidarités, et financé par l'État à hauteur de 40 %. Son objectif est de favoriser la prévention du passage à l'acte et la récidive. Depuis le 30 octobre, le centre a pris en charge 31 auteurs de violences conjugales pour près de 200 consultations.

A l'issue, la préfète signera une **convention de partenariat avec l'ARS sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes**, la promotion des droits sexuels et reproductifs, la lutte contre les inégalités femmes hommes en matière de santé et de recours aux soins et la promotion de l'égalité professionnelle dans la fonction publique, en particulier hospitalière.

- **17h30 à la rencontre avec des acteurs du dispositif « Demandez Angela » de lutte contre le harcèlement de rue et le maire de Bordeaux** (La Dame – 1 quai Armand Lalande, Bassins à Flot n°1 à Bordeaux). Ce dispositif, lancé par le Gouvernement en mai 2020, est expérimenté depuis le mois de juillet à Bordeaux avec une vingtaine d'établissements de nuit.

La lutte contre les violences sexuelles et sexistes est une priorité du Gouvernement. En Nouvelle-Aquitaine, l'État déploie l'ensemble des mesures prises lors du Grenelle de lutte contre les violences conjugales pour combattre ce fléau. L'enveloppe consacrée à cette action en 2021 s'élève à 1,6 million d'euros dans la région (+40 % par rapport à 2020). Les subventions accordées aux associations qui accueillent les femmes victimes de violences (Accueil de jour et Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation) dépassent les 740 000 euros en 2021 (+25 % par rapport à 2020)

La lutte contre les violences sexuelles et sexistes est l'affaire de chacun d'entre nous.

Victimes, vous n'êtes pas seules, témoins vous pouvez agir :

- contacter les forces de l'ordre (**17 ou 114 par texto**)
- signaler les violences et/ou dialoguer par tchat avec les forces de l'ordre sur **arretonslesviolences.gouv.fr**
- échanger de manière gratuite et anonyme avec des écoutantes professionnelles au **39 19**

Auteurs, vous pouvez être aidé en contactant

- la ligne « Ne frappez pas » (anonyme et gratuite) **08 019 019 11**
- le centre de prise en charge des auteurs de violences